

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN75

présenté par

Mme Saint-Paul, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

A la première phrase de l'alinéa 43 du Rapport annexé, substituer aux mots:

« d'un soutien à »

le mot:

« de »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réaffirmer l'engagement profond de la France dans la construction d'une autonomie stratégique européenne, essentielle au renforcement de notre autonomie stratégique nationale.